



Convention entre La Chaloupe et les partenaires du projet :

- **En quoi cela consiste :**

Délibère-toi ! est un projet **positif et participatif** conçu pour et avec les jeunes de l'enseignement **secondaire** durant les **jours de délibération** en fin d'année académique.

Il s'agit de redonner du sens à cette période en mettant sur pied un projet pour les jeunes qui stimule la **rencontre**, la **participation** et la **mixité scolaire** à travers une variété d'actions citoyennes, culturelles, sportives, de formation, de sensibilisation aux métiers...

L'objectif général de **Délibère-toi !** est de permettre à des jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences et de favoriser les espaces d'échanges.

Ce projet se déroule durant toute la période des délibérations, soit du 20 au 29 juin et est ouvert à tous les élèves de la 1^{ère} à la 7^{ème} secondaire issus des écoles de la Province du Brabant Wallon.

Après sept éditions, nous sommes convaincus que le projet fait sens et peut être exploitable dans d'autres communes ou régions. C'est pourquoi nous souhaitons en faire part afin que d'autres acteurs développent le concept sur leur territoire, avec des partenaires locaux. L'équipe de **Délibère-toi** souhaite ainsi soutenir les acteurs scolaires et associatifs dans le développement de projets porteurs de sens et de lien social pour les jeunes.

Délibère-toi ! propose le développement de plusieurs axes : des actions citoyennes au profit de la collectivité (accompagnement de personnes âgées pendant une journée, accompagnement d'enfants de l'école primaire ou maternelle), des formations (le brevet européen de secouriste, la préparation au permis de conduire théorique, une initiation à la maîtrise du feu,...), des découvertes de métiers (pompier, policier, puéricultrice, apiculteur, avocat, kiné, échevin...), du sport (escalade, breakdance), de la culture.

- **Ce que nous offrons :**

- Le concept d'un projet positif pour les jeunes, peu contraignant et peu coûteux, pensé par un collectif d'acteurs de terrain.
- Des supports de communication et de promotion : un film présentant le projet, un site web, des dossiers et documents ad hoc, une affiche...
- Un support d'inscription (interface web).
- Une visibilité générale : conférence/communiqué de presse, affichage...
- La possibilité d'un accompagnement et d'un soutien par l'AMO « La Chaloupe » (dont la participation aux réunions 3 à 4 fois/an).
- Un budget (à définir avec la Province) afin de mettre en place des stages citoyens de qualité.
- Une assurance responsabilité civile collective pour tous les jeunes inscrits à un stage.

- ***Ce que nous demandons :***

Le projet Délibère-toi a été conçu et réfléchi selon une certaine philosophie et nécessite donc la garantie du respect de celle-ci, sur différents points généraux :

1. De manière générale

- La participation des jeunes de votre région dans le projet.
- Le public visé : jeunes de l'enseignement secondaire (de la 1^{ère} à la 7^{ème}).
- La période : projet mis en place pendant les jours de délibérations (mois de juin).
- La collaboration des écoles de la région dans le projet au niveau de la communication sur le projet (promo) si il y a des écoles sur votre territoire.
- La collaboration des opérateurs locaux dans le projet (au niveau des stages proposés).
- Utiliser la charte graphique de Délibère-toi (logo) lors de la communication.

2. Plus concrètement, au niveau citoyen

Il y a deux aspects essentiels à mettre en place en amont :

- la recherche des stages citoyens
- la promotion dans les écoles (si il y a des écoles sur votre territoire)

Les stages citoyens :

- Proposer au minimum un ou plusieurs stages dans tous les domaines précisés sur le site. Les stages doivent être diversifiés, intéressants, utiles et toucher à de multiples domaines comme la solidarité, l'enfance, l'environnement, la culture, le handicap, la découverte de métiers, les médias, la santé, la sécurité, la société et le sport.
- Veiller à ce que les stages citoyens soient accessibles à tous les jeunes, tant d'un point de vue géographique que financier (gratuité dans la mesure du possible).
- Veiller à ce que la plupart des stages proposés fassent partie du tissu associatif local. La philosophie du projet souhaite que la plupart des stages soient « citoyens », c'est à dire sous forme d'un service rendu à la collectivité. Cependant, certains stages peuvent remplir d'autres missions (sport, formation, découverte de métiers)
- Veiller à apporter aux jeunes volontaires un accueil de qualité, ainsi qu'une charge de travail adéquate, suffisante et intéressante.
- S'assurer que les partenaires ou les jeunes - selon le stage - se soient bien engagés à contacter l'autre partie avant le début du stage.
- Etre l'organisme relais entre l'AMO La Chaloupe qui coordonne le projet et les opérateurs qui vont accueillir les jeunes. Assurer une bonne communication.

- Veillez à assurer la continuité du projet, en respectant les échéances prévues. Prévenir la coordinatrice en cas de retard.
- Vérifier les informations concernant le stage proposé via le site internet <http://www.deliberetoi.be>

La communication dans les écoles : (lorsque cela vous concerne)

Selon la stratégie de communication mise en place ou pas avec les écoles de votre région,

- Etablir au préalable un calendrier de passage dans les écoles de votre région. Celui-ci doit se dérouler entre Carnaval et Pâques.
- Etablir et définir avec les écoles de la région concernée un partenariat où la direction s'engage à ce que le projet soit promotionné auprès :
 - du Conseil de participation
 - des professeurs (via des rencontres, un rapport d'activités...);
 - des éducateurs
 - des parents (via une lettre);
 - L'association de parents
 - des élèves (via le passage dans les écoles et les affiches), délégués de classe, des ambassadeurs
- Diffuser l'information auprès des élèves de la manière suivante :
 - informer tous les élèves de 1-2-3-4-5-6-7ème secondaires par année scolaire ;
 - ces passages par écoles seront regroupés sur une demi-journée ;
 - la communication ne dépassera pas 20 minutes de cours ;
 - la promotion du projet se fera à partir du film créé à cet effet.
- S'engager à communiquer efficacement de mars à juin (à la sortie des classes, durant les temps de midis, via Facebook, la presse locale...).
- Etre l'organisme relais entre l'AMO La Chaloupe qui coordonne le projet et les écoles de votre région qui collaborent.
- Informer La Chaloupe de tout éventuel dysfonctionnement dans la procédure, ou de retard dans le timing afin d'assurer une coordination optimale.
- Etre sur place aux moments des stages pour garder des traces, photos, films et pour distribuer les questionnaires d'évaluation aux jeunes et aux opérateurs.

**Après avoir pris connaissance de la convention qui me lie au projet Délibère-toi, je (personne et/ou institution).....
m'engage à la respecter dans son intégralité.**

Date et signature :